

Rapport annuel d'activités de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Cher amont

Année 2014

Rapport adopté par la CLE le XX/XX/2015

Structure porteuse



Partenaires financiers



Etablissement public du ministère
chargé du développement durable



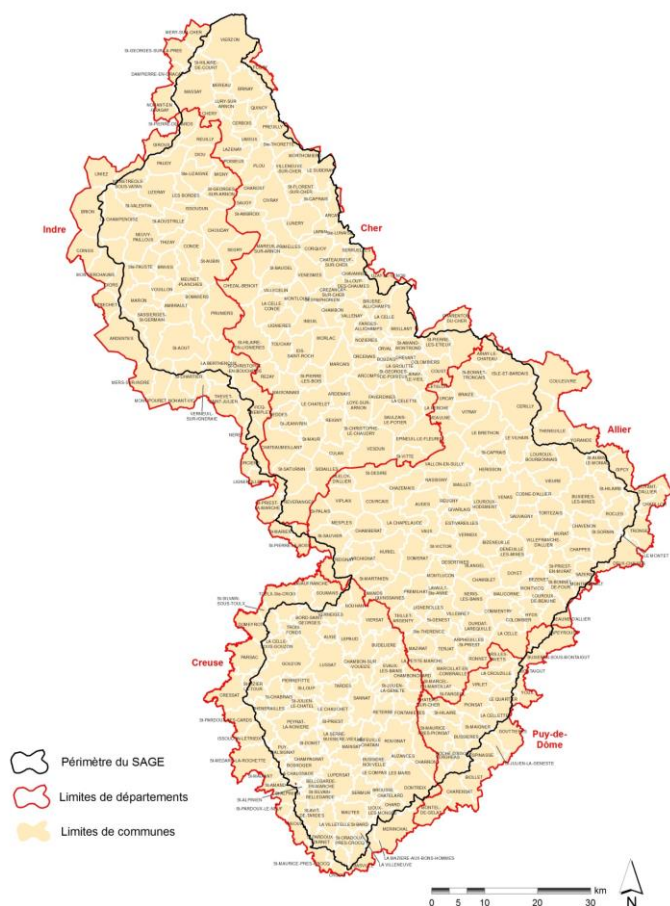
Projet cofinancé par
l'Union européenne



1. PRESENTATION DU SAGE ET RAPPEL DU CONTEXTE

↳ Les caractéristiques en quelques chiffres

Le périmètre du SAGE Cher Amont s'étend sur une superficie de 6780 km², depuis sa source à Mérinchal sur les plateaux des Combrailles jusqu'à Vierzon au droit de la confluence entre le Cher et son affluent rive gauche, l'Arnon.



Sources : Gest'Eau, IGN BD Cartho

Administrativement, cette procédure concerne une population d'environ 290 000 habitants, et se situe sur :

- 1 comité de bassin (Loire-Bretagne),
- 3 régions (Auvergne, Centre, Limousin),
- 5 départements (Allier, Cher, Creuse, Indre, Puy-de-Dôme),
- 355 communes.

Sur le territoire du Sage Cher amont, sont dénombrées :

- 83 masses d'eau de surface réparties comme suit :
 - 78 masses d'eau cours d'eau, dont 1 masse d'eau artificielle (MEA),
 - 5 masses d'eau plan d'eau,
- 11 masses d'eau souterraine.

Nota : L'état des masses d'eau superficielles et souterraines est présenté en annexe du présent compte-rendu d'activités sous forme de cartes.

↳ Rappel de l'historique de la procédure d'élaboration du SAGE

- 11 janvier 2005 : arrêté interpréfectoral définissant le périmètre du SAGE ;
- 17 novembre 2005 : arrêté préfectoral portant désignation des membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) ;
- 19 avril 2006 : réunion d'installation de la CLE marquant le début de la phase d'élaboration du SAGE ;
- 27 septembre 2013 : approbation du projet de SAGE par la CLE ;
- 8 novembre 2013 au 8 mars 2014 : consultation des assemblées sur le projet de SAGE.
- 1^{er} décembre 2014 au 8 janvier 2015 : enquête public sur le projet de SAGE.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Cher amont

↳ La Commission Locale de l'Eau

La CLE est composée de 64 membres repartis au sein de 3 collèges : élus (32), représentants des usagers (16) et représentants de l'Etat et de ses établissements publics (16). A la suite des élections municipales de mars 2014, un nouvel arrêté (n°2014-1-1200 - 26/11/2014) de composition de cette commission a été signé par le Secrétaire général de la Préfecture du Cher avec notamment la désignation de 7 nouveaux représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux.

↳ La structure porteuse du SAGE

L'animation de la CLE en phase d'élaboration a été confiée à l'Etablissement public Loire (www.eptb-loire.fr) qui met à disposition un animateur (1 ETP) et un agent administratif (0,25 ETP).

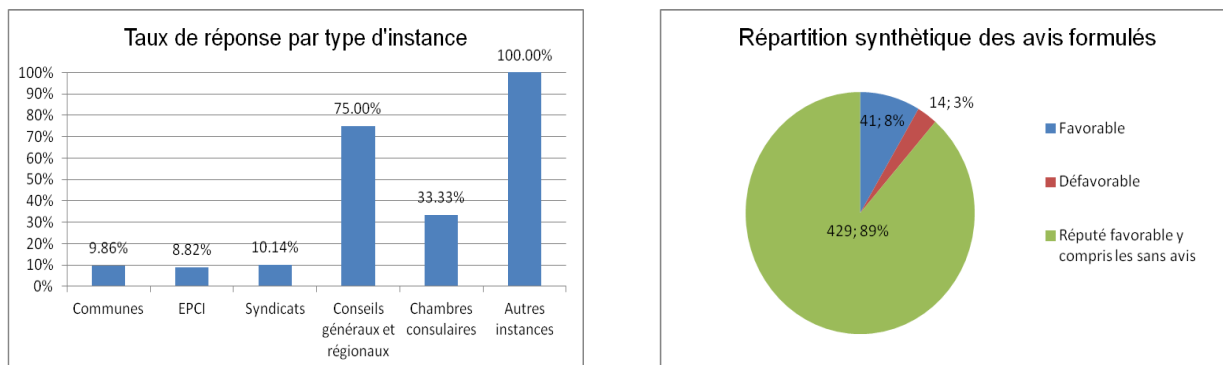
Les enjeux

Au terme de la stratégie, la Commission Locale de l'Eau a arrêté 5 grands enjeux de la gestion de l'eau sur le territoire qui ont été déclinés en 19 objectifs.

Thèmes	Objectifs
Gouvernance	Anticiper la mise en œuvre du SAGE et assurer la coordination des actions
	Structurer des maîtrises d'ouvrage sur l'ensemble du territoire
	Communiquer pour mettre en œuvre le SAGE
Gestion quantitative	Organiser la gestion des prélèvements
	Economiser l'eau
	Satisfaire l'alimentation en eau pour l'abreuvement en préservant les cours d'eau à l'étiage sur les bassins de la Tardes et de la Voueize
	Satisfaire l'alimentation en eau pour l'irrigation en préservant les cours d'eau à l'étiage
	Sécuriser l'alimentation en eau potable et industrielle
Gestion qualitative	Améliorer le fonctionnement des systèmes d'assainissement
	Atteindre le bon potentiel de la retenue de Rochebut
	Atteindre le bon potentiel écologique sur l'Œil
	Atteindre le bon état des eaux sur la masse d'eau du Jurassique supérieur et restaurer une qualité d'eau compatible avec la production d'eau potable
	Réduire l'usage des pesticides et raisonner leur application
Gestion des espaces et des espèces	Atteindre le bon état écologique des masses d'eau
	Rétablir la continuité écologique
	Limiter l'impact des plans d'eau existants sur cours d'eau
	Améliorer la connaissance, gérer et protéger les zones humides et la biodiversité
	Connaître et lutter contre la colonisation des espèces envahissantes (animales et végétales)
Inondations	Réduire le risque inondation

2. ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROCEDURE

Suite à la validation du projet de SAGE par la CLE, lors de sa séance plénière du 27/09/2013, la phase de consultation des assemblées a débuté le 8 novembre 2013 pour se terminer le 8 mars 2014. Les résultats de cette consultation sont présentés synthétiquement ci-après.



Au terme de cette phase de consultation, la Commission Locale de l'Eau n'étant pas recomposée, le projet de SAGE n'a pas fait l'objet de modification avant le lancement de l'enquête publique. Cette dernière phase s'est tenue du 1^{er} décembre 2014 au 8 janvier 2015.

3. REUNIONS

⇒ La Commission Locale de l'Eau, bureau et commissions de travail

En 2014, compte-tenu des phases administratives (consultation et enquête publique sur le projet de SAGE), aucune de ces 3 instances ne s'est réunie.

⇒ Les autres instances

Par le biais de son Président ou de l'animateur de la procédure, la CLE du SAGE Cher amont a été représentée lors de plusieurs réunions concernant :

- le comité de bassin Loire-Bretagne, les groupes de concertation technique (CTT) mis en place dans le cadre de la révision du SDAGE et de son programme de mesures,
- la Commission planification de l'Agence de l'eau pour la présentation du projet de SAGE,
- la présentation du projet de SAGE à St-Sylvain Bellegarde, à Montluçon (Syndicat de pays de la Vallée de Montluçon et du Cher) et à Auzances (CdC Auzances-Bellegarde),
- la révision des débits d'objectifs d'étiage menée par la DREAL Centre,
- la préparation de l'enquête publique avec les services de la DDT du Cher et la Commission d'enquête,
- l'évaluation de la politique d'accompagnement des SAGE par l'Agence de l'Eau ;
- la programmation des actions 2015 de la Chambre d'agriculture du Cher dans le cadre de la mise en œuvre des SAGE Cher amont et Yèvre-Auron.

4. AVIS FORMULES PAR LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

En 2014, seul le projet de Contrat territorial Arnon aval a été soumis à l'avis de la CLE. Cette dernière et son Bureau ne pouvant se réunir, des observations techniques ont été adressées à

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Cher amont

l'Agence de l'eau. L'avis officiel sur ce dossier sera proposé au vote lors de la première réunion de la CLE qui se tiendra le 12/02/2015.

5. COMMUNICATION

En 2014, seul le site internet spécifique à la procédure SAGE Cher amont a été utilisé pour diffuser de l'information.

En réponse à des sollicitations, des présentations du projet de SAGE ont également été faites (cf. paragraphe 4).



Il est précisé par ailleurs qu'une journée d'information et de sensibilisation à destination des membres des CLE des SAGE Cher amont, Cher aval et Yèvre-Auron a été organisée le 2 décembre à Vierzon sur les thématiques suivantes : « réduction /suppression de l'utilisation des pesticides en zones non agricoles » et « gestion des plantes aquatiques invasives ».

6. BUDGET

Le budget du SAGE se décompose en 3 volets :

- volet 1 : « Animation » ;
- volet 2 : « Communication » ;
- volet 3 : « Etudes ».

Pour l'année 2014, les dépenses dites d'animation comprenant les salaires et charges de la cellule d'animation, les frais d'affranchissement, de télécommunications et de transports ainsi que le matériel, les logiciels et les fournitures administratives se sont élevées à 67 756.10 € TTC.

Concernant les actions de communication, les dépenses concernent uniquement l'hébergement du site internet dont le montant total s'élève à 882.65 € TTC.

Enfin pour le volet « études », le montant total des dépenses liées aux prestations de rédaction des produits du SAGE, des phases de consultation des assemblées et d'enquête publiques s'élève à 74 039.65 € TTC.

Le montant total des dépenses pour 2013 s'élève donc à 142 678.4 € TTC.

Le Président de la Commission Locale
de l'Eau du SAGE Cher amont

Jean-Pierre GUERIN

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Cher amont

ANNEXE

Bassin Loire-Bretagne
SAGE Cher amont

Etat écologique 2011 des eaux de surface

Cours d'eau (données 2010-2011)
Plans d'eau (données 2007 à 2011)
Eaux littorales (données 2007 à 2011)

Etat ou potentiel écologique et niveau de confiance de l'état

Etat					Niveau de confiance de l'état
Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais	
					Elevé
					Moyen
					Faible

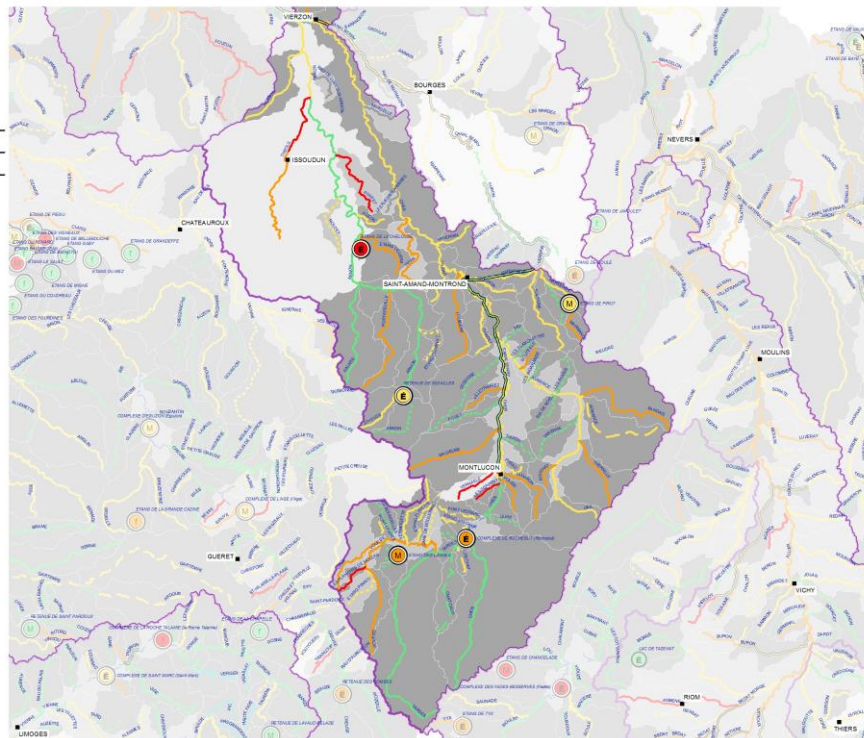
Plans d'eau, estuaires et eaux côtières

Niveau de confiance de l'état	Etat ou potentiel écologique
Elevé (E)	Très bon (vert)
Moyen (M)	Bon (jaune)
Faible (f)	Moyen (orange)
	Médiocre (rouge)
	Mauvais (rouge foncé)
	Information non disponible (gris)

Echéances des objectifs

	2015
	2021
	2027
	objectif moins strict
	villes principales
	SAGE

©BD CarThAgE Loire-Bretagne 2009 - DEP - 28/05/2013
Agence de l'eau Loire Bretagne



Bassin Loire-Bretagne
SAGE Cher amont

Etat chimique 2011 des eaux souterraines

Données 2007 à 2011

Etat et objectifs chimiques

	Bon état et objectif 2015
	Bon état et objectif 2021 ou 2027
	Etat médiocre et objectif 2015 nitrate seul
	Etat médiocre et objectif 2021 ou 2027 nitrate seul
	Etat médiocre et objectif 2015 pesticide seul
	Etat médiocre et objectif 2021 ou 2027 pesticide seul
	Etat médiocre nitrates et pesticides et objectif 2021 ou 2027
	Tendance à la hausse

Stations du Réseau de Surveillance

Cause de l'état médiocre

	cause nitrates
	cause pesticides
	villes principales
	SAGE

0 10 20 Kilomètres

©BD CarThAgE Loire-Bretagne 2010 - DEP - 01/09/2013
Agence de l'eau Loire Bretagne 2013

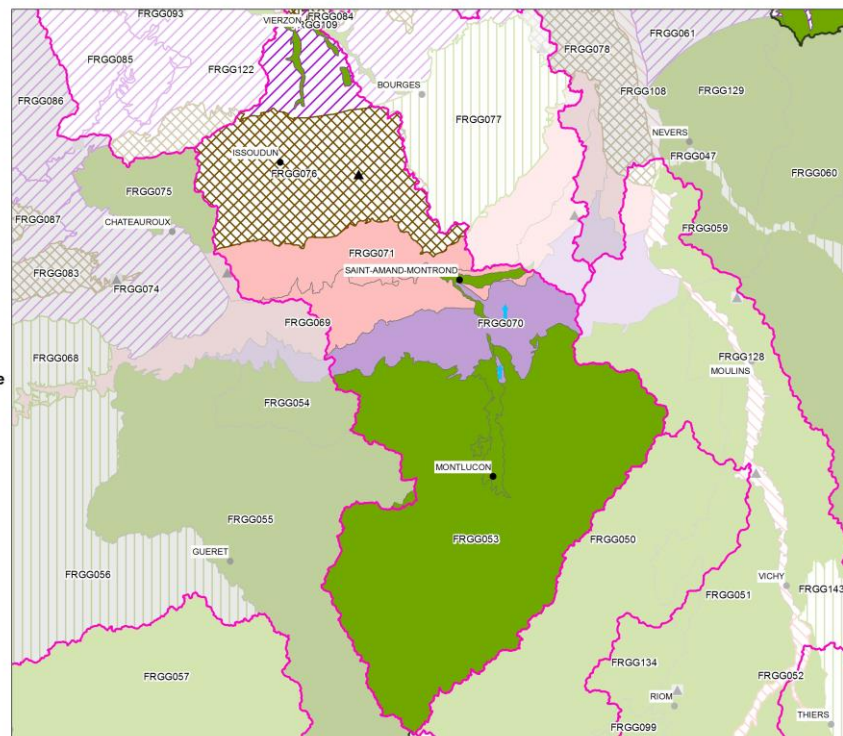
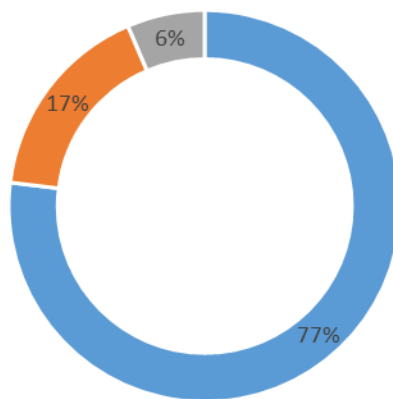
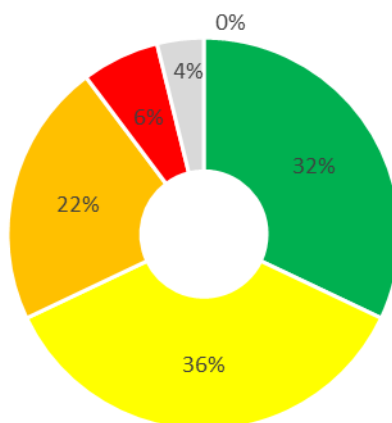


Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Cher amont



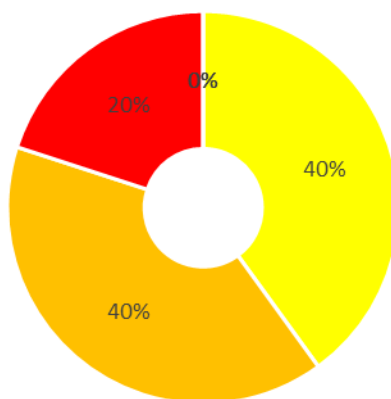
■ 2015 ■ 2021 ■ 2027

Objectifs de bon état des cours d'eau



■ Très bon ■ Bon ■ Moyen ■ Médiocre ■ Mauvais ■ Non qualifié

Etat écologique des cours d'eau – données 2011 (source : Agence de l'eau)



■ Très bon ■ Bon ■ Moyen ■ Médiocre ■ Mauvais ■ Non qualifié

Etat écologique des plans d'eau – données 2011 (source : Agence de l'eau)

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Cher amont

Données 2011 sur les masses d'eaux souterraines :

- 5 sont déjà actuellement en bon état chimique et quantitatif ;
- 3 sont en bon état quantitatif et en état chimique médiocre (objectif chimique 2015) ;
- 2 sont en bon état quantitatif et en état chimique médiocre (objectif chimique 2021) ;
- 1 est en état chimique médiocre (objectif chimique 2027) et en état quantitatif médiocre (objectif quantitatif 2015).